

DUREE DE LA FORMATION : 7 heures de formation (minimum légal obligatoire sous réserve de justifier d'un niveau de maîtrise suffisant pour circuler en sécurité sur voies ouvertes à la circulation).

LIEU DE LA FORMATION : Blanquefort Piste moto.

TARIF : 200€

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et sécuritaires permettant de conduire une motocyclette légère et un scooter de 50 à 125 cm³ ou un 3 roues (catégorie L5e) en toute sécurité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

2 heures de théorie

L'objectif de cette phase formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e :

- d'analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicules ;
- d'appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules, par exemple :
 - conduire sous la pluie ;
 - circuler de nuit ;
- anticiper et détecter les dangers ;
- de connaître la signalisation spécifique et les règles encadrant la circulation inter-files des motocyclistes : types de routes et voies de circulation autorisées, types de véhicules, vitesses autorisées, comportements à adopter, cas d'interdiction ;
- de savoir se rendre détectable ;
- d'être sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtements protecteurs (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale, **chaussures montantes**) ;
- d'être conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des deux-roues et trois roues :
 - connaître les risques concernant l'adhérence : gasoil, peintures et plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons ... ;
 - connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse.

2 heures de pratique hors circulation (« sur plateau »)

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- découvrir le véhicule et effectuer les vérifications indispensables (huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage) ;
- savoir démarrer et s'arrêter ;
- adopter la bonne position de conduite ;
- maîtriser l'équilibre et la répartition du poids du corps ;
- monter et rétrograder les vitesses, (le cas échéant) ;
- savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière) ;
- appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement ;
- tourner, en inclinant le véhicule, (le cas échéant)-importance du regard ;
- tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule :
 - avec et sans passager ;
 - en ligne droite et en virage.

3 heures de pratique en circulation

Cette partie en circulation se fera en et hors agglomération.

L'objectif de cette phase de formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e de :

- rechercher les indices utiles ;
- adapter sa vitesse aux situations-respecter les distances de sécurité latérales et longitudinales ;
- choisir la voie de circulation ;
- avoir pratiquer la circulation inter-files dans les départements où celle-ci est autorisée à titre expérimental, si les règles de circulation et les conditions de sécurité ainsi que la situation d'apprentissage le permettent.

Dans ce cas, l'apprentissage insiste sur : la recherche d'indices et la perception des risques, la communication avec les autres usagers, le respect des distances de sécurité, l'adaptation de l'allure, notamment en fonction de la vitesse des véhicules dépassés ;

- se placer sur la chaussée en fonction des autres véhicules, connaître et prendre en compte les spécificités des véhicules lourds (angles morts) ;
- franchir les différents types d'intersections et y changer de direction ;
- dépasser en sécurité (phénomène d'aspiration-accélération d'une motocyclette et d'un véhicule de la catégorie L5e) ;
- négocier un virage.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 21 ans minimum.
- Être titulaire du permis de conduire B depuis minimum 2 ans (la formation peut être suivie 1 mois avant les 2 ans du permis B).
- Parler le français.

RESULTATS ATTENDUS

- Délivrance de l'attestation de suivi de formation permettant la conduire d'une motocyclette légère, d'un scooter de 50 à 125 cm³ ou un 3 roues (catégorie L5e)

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés
- Évaluation continue durant la formation